

COMMUNIQUÉ COMMUN

Les organisations syndicales de la DGI SNUI, SNADGI-CGT, CFDT-Impôts et UNSA-Impôts, se sont réunies dès le lendemain du fort mouvement de grève qui a secoué la DGI le 26 novembre.

Elles ont dénoncé l'attitude du Directeur Général des Impôts qui, par un communiqué diffusé sur Eole à tous les agents, ignore délibérément la plate-forme revendicative élaborée par l'intersyndicale DGI. En effet, il donne au 26 une dimension uniquement Fonction Publique pour mieux exonérer le ministre et lui-même des responsabilités qui sont les leurs sur les causes du conflit.

Les syndicats DGI ont convenu d'aborder le CTPC du 29 novembre sur la base du rapport de force du 26 en interpellant le directeur général par une déclaration commune à laquelle il devra apporter des réponses.

D'ores et déjà les syndicats DGI ont également convenu de faire des CTPD/S, qui déclinent le dossier CTPC, des temps forts de la mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève.

Indépendamment des questions DGI, l'intersyndicale restera attentive à toutes les initiatives unitaires, ministérielles et interprofessionnelles qui pourraient se mettre en place.